

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité;

QUE conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la municipalité, pour l'année 2025, seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le mardi 12 mai 2026 à 18h30 à la salle du conseil municipal, situé au 1067 rue Principale, à Petite-Rivière-Saint-François.

DONNÉ à Petite-Rivière-Saint-François, ce 4^e jour de mai deux mille vingt-six (2026).



Stéphane Simard, CPA, DMA
Directeur général et greffier-trésorier